

TARIFS ET FACTURATION ANNEE SCOLAIRE 2014 - 2015

La facturation adressée aux familles comprend :

- La contribution des familles (qui finance l'immobilier et le caractère propre)
- les frais de demi-pension (4 ou 5 repas par semaine)
- Les fournitures supplémentaires.

Frais de scolarité

Participation des familles par trimestre	126,00 €
--	-----------------

Frais de demi-pension

4 repas/sem	252,00 €	175,50 €	162,00 €
5 repas/sem	315,00 €	216,00 €	207,00 €

Le prix du repas est fixé à **4.50 €**.

Le prix du repas occasionnel pour les externes est fixé à **5.00 €**.

La demi-pension correspond à un engagement trimestriel. Nous vous demandons de bien vouloir éviter les changements de statut en cours de trimestre et **dans tous les cas avertir par écrit M. Ollivier avant le changement.**

Montant total annuel

Externe	378,00 €
1/2 pens (4 repas)	967,50 €
1/2 pens (5 repas)	1 116,00 €

Facturation

Une facturation est adressée aux familles à trois reprises :

- octobre 2014
- février 2015
- avril 2015
- juin 2015

Modes de règlement

Les familles peuvent choisir :

- soit le prélèvement mensuel
- soit le paiement sur facture

Elles trouveront une feuille ci-jointe pour leur réponse.

Prélèvement mensuel

Il est proposé sur 10 mois.

Le premier prélèvement aura lieu au début du mois d'octobre.

Les autres seront effectués au début de chaque mois.

Le compte est régularisé en fin d'année scolaire, et un prélèvement ou un virement sera effectué si cela est nécessaire au début du mois de juillet 2015.

Paiement sur facture

La facturation est faite en quatre fois; nous vous demandons de bien vouloir respecter le délai de règlement de 30 jours pour chaque facture.

Vous voudrez bien, pour le règlement :

- établir un chèque par facture, en le libellant à l'ordre de :
OGEC de Saint-Germain
- joindre le coupon détachable justifiant votre règlement
- adresser votre règlement au Collège.